
CONSEIL MUNICIPAL DE TREGARVAN

DATE DE LA CONVOCATION : 28 MAI 2026

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 JUIN 2026 A 18H00

LISTE DES MEMBRES

Nom	Présents	Excusés	Absents	Procuration
M. CARPENTIER Rémi	X			
Mme GOARZIN Geneviève	X			
M. BOUCHARD Olivier	X			
Mme JACOB Monique	X			
M. RIQUOIS Nicolas	X			
Mme MARTIN Isabelle	X			
Mme STROMBONI Paule		X		
Mme BELLEMIN Estelle		X		A Mme JACOB Monique
M. LE CORRE Florian	X			
Mme BREYNE Gwénaëlle	X			
M. MIGNON Florent	X			

Nombre de Membres : 11 - Présents et Représentés : 10 - Quorum : 6

Secrétaire de séance : M. Mignon Florent

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de M. Carpentier Rémi, Maire, qui ouvre la séance à 18h00.

M. Le Maire donne lecture de l'ordre de jour.

- 1- Désignation des délégués aux élections sénatoriales

Questions diverses

M. Le Maire demande l'approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2026. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2026-18 : DESIGNATION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune de TREGARVAN ;

a) Composition du bureau électoral

Mme ou M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monique JACOB, Nicolas RIQUOIS, Florent MIGNON et Gwénaëlle BREYNE.

La présidence du bureau de vote est assurée par ses soins.

b) Election du délégué titulaire :

Les candidatures enregistrées :

- Rémi CARPENTIER

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins blancs : 0

- Nombre de bulletins nuls : 0

- Nombre de suffrages exprimés : 10

- Majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Rémi CARPENTIER : 10 voix

M. Rémi CARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

c / Election des délégués suppléants :

Les candidatures enregistrées : 1 liste composée de

Conseil Municipal du 5 juin 2026

- Olivier BOUCHARD

- Monique JACOB

- Florian LE CORRE

Après enregistrement de la ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins blancs : 0

- Nombre de bulletins nuls : 0

- Nombre de suffrages exprimés : 10

- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Olivier BOUCHARD : 10 voix

- Monique JACOB : 10 voix

- Florian LE CORRE : 10 voix

Olivier BOUCHARD, Monique JACOB et Florian LE CORRE. ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Monsieur le Maire clôt les débats et lève la séance à 19h30.